

Dossier de sélection Formation Aide Soignant

Date limite de dépôt:
**10 juin
2026**

Institut de Formation Aide Soignant du Groupe Hospitalier Seclin-Carvin

L'IFAS du GHSC c'est:

- 420 m² d'espace de formation
- 64 professionnels de santé intervenants
- Une bibliothèque de plus de 700 livres et revues paramédicales
- Un laboratoire de simulation en santé avec mannequins haute fidélité
- Une équipe pédagogique experte en accompagnement

Pour la qualité de vie des élèves:

- 2 chambres dans une maison d'hôte
- Crèche pour la garde d'enfants
- Accès au self du Centre Hospitalier
- Salle de fitness
- Parking gratuit

Intégration

Formation

Accompagnement

Suivi personnalisé



GHSC – site « La Source »
Rue d'Apolda
59471 Seclin cedex



03.28.16.13.61



03.28.16.13.18



as-ecole@ghsc.fr



<https://www.ghsc.fr>

La scolarité:

- Rentrée scolaire: 01 septembre 2026
- Coût de formation 6930 euros si prise en charge par un organisme (conseil régional, employeur, OPCO...).
Coût variable en fonction des dispenses et allègements (voir tableau des équivalences sur le site de l'IFAS)

Le concours:

- Clôture des inscriptions: **10 Juin 2026** minuit (cachet de la poste faisant foi) ou par dépôt à l'IFAS en semaine
- Les convocations à l'entretien oral seront établies du 10 au 20 juin 2026.
Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien oral.

Conditions d'admission en institut de formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant

- Art 2 : Formation accessible sans conditions de diplôme ni d'expérience par la formation initiale. 48 places sont à pourvoir
- Déposer un dossier d'inscription complet (cf pièces à fournir)
- Avoir 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation.
- Satisfaire aux épreuves de sélection : Dossier + Entretien de motivation

La sélection des candidats est effectuée par un jury composé d'un aide-soignant en activité et d'un formateur de l'institut sur la base d'un dossier et d'un entretien de motivation.

- Art 11 : Au moins 10 places sont ouvertes aux agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière, aux agents de services du privé et/ou d'aide à domicile réunissant au moins 1 an de fonction.
Ces candidats doivent soumettre leur dossier et y ajouter les attestations de travail justifiant les conditions de l'art 11.
Ils seront convoqués en entretien avec le Directeur pour valider leur intégration en formation.

Les résultats

- Les résultats seront affichés **le 24 juin 2026 à 11h** à l'entrée du bâtiment « la source » et sur le site de l'IFAS si vous en avez donné l'accord.
- Les reçus seront classés par ordre de note (liste principale / liste complémentaire / non admis)
- Chaque candidat sera informé par mail de ses résultats
- L'inscription est à confirmer par retour de mail et par le règlement des frais administratifs (60€) dans les 7 jours qui suivent l'annonce des résultats. Au-delà de ce délai la place sera proposée à un autre candidat.
- Le Directeur de l'institut peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en formation.

La rentrée scolaire

Documents à fournir le jour de la rentrée:

- Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant les nom et prénom de l'élève
- Certificat médical d'aptitude émanant d'un médecin agréé, (cf ARS : liste des médecins agréés hauts de France)
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur.
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité sur le recto d'une page
- 3 photos (Nom et Prénom à l'arrière).

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir:

- Une pochette plastifiée transparente avec œillets contenant toutes les pièces
- La fiche de renseignements ci-jointe complétée (page suivante)
- Les pièces du dossier de sélection:
 - ✓ Copie d'une pièce d'identité recto-verso sur la même page
 - ✓ Une lettre de motivation manuscrite
 - ✓ Un curriculum vitae
 - ✓ Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue et analysée, soit son projet professionnel argumenté et analysé en lien avec les attendus de la formation (max 2 pages).
- Copie des diplômes ou titres permettant l'accès à des dispenses/allégements de formation: Bac pro ASSP-SAPAT, DEAP, DEAES, DE AVS, AMP, DEA, ADVF, ARM, ASMS.
- Bulletins scolaires pour les bacheliers
- Attestations de travail, accompagnées des appréciations de l'employeur
- Titre de séjour valide pour la période de la formation (pour les ressortissants hors Union européenne)



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom de naissance : _____ Prénom : _____ Nom Marital : _____

Situation familiale : _____ Nbre et âge de vos enfants : _____

Votre date de naissance : _____ Votre âge : _____

Lieu de naissance : _____ Département du lieu de naissance : _____

Adresse complète (N°, Rue, CP, Ville) : _____

N° Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Moyen(s) de transport : Voiture Bus Train 2 roues motorisées

Dernier diplôme obtenu : _____

Date de sortie du système scolaire : _____

Souhaitez vous bénéficier d'un allégement/dispense de formation ? OUI NON

Si oui au regard de quel diplôme ?

DEAP BAC ASSP BAC SAPAT ADVF ASMS DEAES ARM Ambulancier

Avez-vous exercé en qualité d'ASHQ plus de 1 an dans la fonction publique hospitalière, le secteur privé ou un service à domicile : OUI NON

Si OUI, lieu d'exercice : _____

Avez-vous besoins d'aménagements pour les épreuves de sélection ? OUI NON

Si OUI, contacter le référent handicap de l'institut sur as-ecole@ghsc.fr

N° de sécurité sociale : _ / _ / _ / _ / _ / _ / clé / _

Date d'inscription France Travail : _____ Numéro d'identifiant _____

Indemnisation France Travail : Oui Non Département de l'agence : _____

J'accepte la publication des résultats sur internet: OUI NON